

PROCÈS-VERBAL DE LA 16^{ième} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA
CAISSE DESJARDINS DES CINQ-CANTONS TENUE LE MARDI 25 mars 2025
PAR CONFÉRENCE WEB À COMPTER DE 18h30

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

Mme Myriam Boudreault souhaite une cordiale bienvenue à tous les sociétaires présents en mode virtuel à la 16^{ième} assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des Cinq-Cantons et les remercie de leur présence.

L'ouverture de l'assemblée est effectuée à 18 h 30 par la présidente, 18 membres sont présents.

La secrétaire de l'assemblée est Mme Natacha Larouche Dallaire, secrétaire du conseil d'administration. Elle est assistée dans ses fonctions par Mme Maryse Gagnon, vice-présidente du conseil d'administration et de Mme Annie Gaudreault, directrice générale.

1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

Un message du président du Mouvement, M. Guy Cormier, est présenté par vidéo aux membres présents en assemblée.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Des précisions sont présentées sur la définition d'un membre de plein droit ainsi que pour l'exercice de votation qui se fera en direct pour certains sujets et en différé pour la répartition des excédents annuels et les ristournes.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Sur proposition dument faite et appuyée, il est unanimement résolu de nommer Mme Sandra Bilodeau et Mme Manon Potvin à titre de scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dument faite et appuyée, il est unanimement résolu que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour tel que présenté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2024

Le procès-verbal ayant été préalablement déposé sur le site internet de la Caisse.

Sur proposition dument faite et appuyée, il est unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 2 avril 2024 soit approuvé, tel que présenté.

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Compte-rendu et composition du conseil d'administration présenté par Mme Myriam Boudreault, présidente du conseil d'administration accompagnée de la vice-présidente, Mme Maryse Gagnon.

Mme Boudreault souligne que ça fait 125 ans que Desjardins offre son expertise, sa présence et ses performances au service de nos membres et clients. Depuis toutes ces années, Desjardins contribue à la prospérité des personnes et des collectivités.

Un retour est fait sur les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la Caisse s'est fixée. Il a été mentionné que Desjardins est un leader socioéconomique de taille et que nos actions sont alignées sur les besoins réels des collectivités en mentionnant, entre autres, la construction de 60 logements sociaux et abordables dans notre MRC.

L'accompagnement des membres et clients dans leur éducation financière a également été présenté. Des solutions numériques innovantes ont été exposées dont ALVIE, notre assistante virtuelle.

Mme Gagnon informe l'assemblée que Desjardins accorde une grande importance à appliquer des actions concrètes pour le développement durable et la finance responsable et que le conseil d'administration a l'obligation d'adopter un plan triennal et d'en assurer le suivi.

Mme Boudreault termine en expliquant aux membres présents que le réseau de distribution doit suivre l'évolution des habitudes transactionnelles de ses membres et qu'il doit s'adapter. Elle rassure toutefois les membres en leur confirmant que si des changements sont à venir, ceux-ci seront les premiers à en être informés.

Le rapport est inclus dans la Revue annuelle de la Caisse.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le rapport est présenté par Mme Boudreault. Aucune dérogation aux règles déontologiques n'est constatée.

3.3 Rapport financier

Mme Annie Gaudreault, directrice générale, invite les membres à regarder une vidéo portant sur le rapport financier de l'année se terminant le 31 décembre 2024.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Mme Maryse Gagnon, présidente du comité Coopération, explique que le comité a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et la communauté. Ce plan présente les priorités d'investissement de votre Caisse et permet aux membres de constater que les consultations effectuées auprès d'eux sont vus et entendus et que les besoins exprimés se transposent dans nos priorités.

Une vidéo portant sur le rapport de l'utilisation du Fonds d'aide est présentée. En 2024, la Caisse a versé, via ce fonds, la somme de 175 268\$ afin d'appuyer des projets dans sa communauté.

La répartition des contributions versées en 2024, les projets soutenus et les différentes initiatives mises en place afin de soutenir la communauté et les entreprises sont également présentés.

Enfin, un survol de différents programmes d'éducation financière et de leviers d'engagement sont présentés.

4. Période de questions

Les membres n'ont adressé aucune question.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une vidéo portant sur la proposition sur le partage des excédents annuels et présentée.

Mme Myriam Boudreault précise que la documentation est disponible sur AccèsD, sur le site internet de la Caisse et auprès de la Caisse. Elle précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui qu'il estime le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté et qu'il est conforme aux encadrements applicables.

L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Présentation du scénario de répartition des excédents annuels recommandé par Mme Annie Gaudreault.

Sur proposition dument faite et appuyée, il est unanimement résolu que le projet de répartition des excédents annuels de l'année se terminant le 31 décembre 2024 soit soumis au vote après l'assemblée.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Mme Maryse Gagnon agira comme présidente de l'élection comme il est prévu dans les règlements. Mme Natacha Larouche Dallaire agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Mme Gagnon présente et commente le rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidature a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage dans tous les établissements de la Caisse
- Diffusion sur nos canaux virtuels (microsite, page Facebook)

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Les personnes candidates sont présentées à l'écran par Mme Gagnon.

5.2.4 Élection par acclamation

Étant donné que nous avons 4 postes à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler ;

Mme Maryse Gagnon annonce que dès maintenant, elle peut déclarer élus en tant que membres du conseil d'administration Mme Marie-Claude Boudreault, Mme Myriam Boudreault, M. Pierre-Luc Gagné et M. Nicolas Martel. Elle félicite les élus.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Mme Myriam Boudreault donne les précisions nécessaires pour que les membres exercent leur droit de vote en différé en toute connaissance de cause.

Elle informe les membres que :

- La réécoute de notre assemblée est possible pour tous les membres, participants ou non, par le biais du lien accessible sur le site Internet de la Caisse ainsi que par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD.
- La documentation de référence est disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

- Il y aura 4 moyens simples de voter, soit par AccèsD, par le biais du site internet de la Caisse ainsi que sur la page d'accueil du desjardins.com ou en utilisant la borne de votation dans nos centres de services.
- Seuls les membres de plein droit pourront voter.

Ouverture de la période de votation en différé

Mme Boudreault précise que dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les 4 prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au 29 mars à 23h59.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Mme Myriam Boudreault, présidente du conseil d'administration, donne quelques précisions supplémentaires :

- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- 24 à 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse est informée des résultats des votes qui seront publiés sur son microsite et disponible auprès de la Caisse.

En cas de vote négatif sur la proposition, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin qu'une nouvelle proposition soit présentée pour une nouvelle période de votation.

6. Fin de la rencontre et remerciement

Le présidente, Mme Myriam Boudreault, adresse des remerciements à la directrice générale, à tous ses collègues, ainsi qu'aux employés et membres de la Caisse.

Elle souligne Mme Maryse Gagnon et Mme Natacha Larouche Dallaire dont les mandats se terminent ce soir et les remercie pour toutes leurs années d'implication.

Des remerciements sont également adressés aux membres pour l'intérêt qu'ils manifestent à leur coopérative financière ainsi qu'aux différents intervenants qui ont permis la réalisation de cette assemblée.

7. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

93.33 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est adoptée.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 1^{er} avril 2025 à 12h04